

*Ajournement**[Traduction]*

Il est donc évident que, avec un peu moins de 25 p. 100 de la population totale du Canada et près d'un tiers des contrats ayant trait à l'aide internationale, le Québec s'en tire fort bien dans le cadre des programmes de l'ACDI et des programmes d'aide internationale.

Par ailleurs, dans le passé, le Canada atlantique ne s'en est pas aussi bien tiré. En fait, ces dernières années, le Canada atlantique a reçu moins que sa juste part des retombées de l'aide au développement international. Nous cherchons à redresser cette situation.

J'ai eu le plaisir de faire partie du Comité des affaires étrangères jusqu'à tout dernièrement, quand je suis passé au Comité de la justice. Le printemps dernier, lorsque la présidente de l'Agence canadienne de développement international a comparu devant le comité au sujet du budget, j'ai eu l'occasion de lui poser des questions sur un certain nombre de choses. Une des questions que je lui ai posées concernait la part des contrats d'aide au développement et les retombées qui allaient à la région de l'Atlantique. Elle a convenu qu'il y avait du travail à faire pour améliorer cela. Je pense qu'elle reconnaît ou devrait reconnaître que les sociétés du Canada atlantique peuvent s'en tirer aussi bien que toutes les autres. Nous avons montré, pendant le sommet du Groupe des Sept, à Halifax, que les Canadiens de l'Atlantique peuvent réussir aussi bien que quiconque ailleurs dans notre pays et, en fait, dans le monde.

J'attends avec impatience les résultats de cette année. J'espère que la part des marchés de l'ACDI qui vont au Canada atlantique augmentera considérablement.

Le Canada atlantique a d'autres plaintes à formuler dans d'autres secteurs où nous estimons ne pas toujours recevoir notre part. Cependant, nous avons une grande confiance dans notre pays. J'estime que la majorité des Québécois ont également une grande confiance dans notre pays; ils croient dans le Canada. Comme la majorité des Québécois, nous estimons pouvoir continuer de travailler ensemble pour résoudre nos problèmes. Nous pouvons continuer d'améliorer et de construire le Canada, le meilleur pays au monde.

[Français]

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, toutes les régions du Canada, sans exception, profitent des retombées du budget alloué à l'aide publique au développement. Le gouver-

nement canadien n'hésite pas à faire appel au savoir-faire des Canadiens qui ont les compétences nécessaires ainsi que le désir de contribuer à l'essor des pays en développement.

Le Québec est riche de ces compétences. Le Québec s'est toujours engagé à aider les populations les plus démunies. Le gouvernement du Canada en est pleinement conscient et fait appel régulièrement à ce capital de savoir et de bonne volonté dans la mise en application de son programme d'aide.

C'est ainsi que plusieurs compagnies québécoises ont obtenu des contrats du gouvernement canadien qui leur a permis d'exporter leur savoir-faire. Qu'il me soit permis d'en nommer quelques-unes dont l'apport est reconnu. Je pense, entre autres, à la Société Vitronov, de Montréal, qui a remporté cette année un prix d'excellence de l'Association des exportateurs canadiens pour un projet innovateur dans le secteur de la biotechnologie au Maroc. J'ai aussi en tête des compagnies telles que SR Télécom, ADS Associés, Tecsuit, et j'en passe.

Le fait que le Québec obtienne sa large part des retombées de la l'APD canadienne est établi. Près de 30 p. 100 des approvisionnements de l'APD sont effectués au Québec. Qui plus est, au-delà du tiers, soit 36,3 p. 100, des marchés sont conclus au Québec.

On estime que des 45 000 emplois créés au Canada par l'aide publique au développement, plus de 12 000 se retrouvent dans la belle province.

À l'instar des autres Canadiens, les Québécois s'ouvrent de plus en plus sur le monde. Ils comprennent en cette fin de millénaire que les enjeux planétaires sont d'une telle importance qu'ils nécessitent la mise en commun de nos ressources et le renforcement des partenariats existants.

Le programme d'APD cherche à régler les problèmes qui posent une menace réelle sur la sécurité, aussi bien au Canada que dans le reste du monde. Le gouvernement canadien entend continuer à faire appel à l'excellence du savoir-faire québécois dans sa contribution à l'instauration d'un monde plus prospère et plus juste.

Le président suppléant (M. Kilger): Conformément à l'article 38 du Règlement, la motion portant que la Chambre s'ajourne est maintenant réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24 du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 47.)